

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CIUSSS) DU
NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL TENUE LE MERCREDI 25 JANVIER 2017 À 18 H,
À LA SALLE POLYVALENTE 1N-04 DU CENTRE D'HÉBERGEMENT LAURENDEAU**

- Présences :** Docteur Zahi Abou Chacra, représentant du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
Madame Zina Benshila, représentante du conseil des infirmières et infirmiers
Madame Lyne Constantineau, représentante du comité régional sur les services pharmaceutiques
Monsieur Daniel Cyr, membre observateur des fondations
Madame Lucie Gérin, membre indépendant
Docteur Pierre Gfeller, président-directeur général
Madame Pierrette Guillaud, représentante du comité des usagers
Madame Geneviève Hotte, membre indépendant
Monsieur Yvon Jasmin, membre indépendant
Mme Marianne Le Roux, membre indépendant
Monsieur Louis Letellier de Saint-Just, membre indépendant
Madame Alida Piccolo, membre indépendant
Madame Josephine Primiani, représentante du comité de langue anglaise
Docteure Christiane Richard, représentante du département régional de médecine générale
Madame Lucy Rodrigues, membre indépendant
Monsieur Gladimy Télus, membre indépendant
- Absences motivées :** Madame Louise Béliveau, représentante d'une université affiliée
Madame Manon Boily, représentante du conseil multidisciplinaire
Monsieur Norman Décarie, membre indépendant
Professeur Michel Janosz, représentant d'une université affiliée
- Membres de la direction présents :** Monsieur Frédéric Abergel, président-directeur général adjoint
Monsieur Alain Bouchard, directeur des ressources financières
Madame Adélaïde De Melo, directrice des soins infirmiers
Madame Manon Gignac, conseillère en gestion au bureau du PDG
Monsieur Mario Jarquin, directeur des programmes santé mentale et dépendance
Monsieur Yves Laliberté, directeur des ressources humaines, des communications et affaires juridiques
Madame Suzanne Lavallée, directrice de la qualité, évaluation, performance organisationnelle et éthique
Madame Renée Sauriol, directrice adjointe des communications et des relations avec les médias
Docteure Josée Savoie, directrice générale adjointe du programme de santé physique générale et spécialisée et directrice des services professionnels

Madame Marie-France Simard, directrice générale adjointe des programmes sociaux et réadaptation et directrice du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées

Invités : Docteure Christiane Bertelli, médecin psychiatre, chef du département de psychiatrie adulte
Madame Thu Hanh Ngo Nguyen, stagiaire à la maîtrise en administration de la santé
Madame Josée-Michelle Simard, conseillère cadre aux communications
Monsieur Gilles Villeneuve, directeur adjoint à la logistique et approvisionnement

Madame Doris Boucher fait la prise de notes.

1. POINTS STATUTAIRES

1.1 CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, la présidente, Mme Geneviève Hotte, déclare la séance ouverte à 18 h 05 et souhaite la bienvenue à tous pour cette rencontre au Centre d'Hébergement Laurendeau.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. POINTS STATUTAIRES

- 1.1. Constatation du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Période de questions du public
- 1.4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 23 novembre 2016
- 1.5. Affaires découlant du procès-verbal de la séance régulière du 23 novembre 2016
- 1.6. Informations de la présidente du conseil d'administration
- 1.7. Informations du président-directeur général

2. RAPPORT DES COMITÉS

- 2.1. Suivi du comité de vérification
 - 2.1.1. Analyse de la situation financière à la période 9 se terminant le 10 décembre 2016
- 2.2. Suivi du comité CA-RH

3. POINTS DE DÉCISION (après discussion)

- 3.1. Nomination du directeur adjoint – Budget et performance
- 3.2. Dissolution des CÉR HSCM et HRDP et création du CÉR CIUSSS
- 3.3. Conditions de travail des syndiqués non syndiqués

4. POINTS D'INFORMATION ET TABLEAUX DE BORD
 - 4.1. Dépôt du rapport sur les soins de fin de vie

5. AGENDA DE CONSENTEMENT (ne requérant pas nécessairement de discussion)
 - 5.1. Affaires médico-administratives
 - 5.1.1. Nomination
 - 5.1.2. Ajout de privilèges
 - 5.1.3. Congé de service
 - 5.1.4. Congé de maternité
 - 5.1.5. Prolongation d'un congé de service
 - 5.1.6. Démission
 - 5.1.7. Mise à jour des signataires autorisés à la RAMQ
 - 5.2. Amendement aux résolutions
 - 5.2.1. No 675 – Dr René Caissie
 - 5.2.2. No 724 – Dre Marie-Hélène Marchand
 - 5.2.3. No 730 – Dre Isabelle Sarah Lévesque
 - 5.3. Approbation PARI 2016-2017
 - 5.4. PCFI (Plan de conservation volet équipement médical et non médical et mobilier) et PCEM (Plan de conservation et de fonctionnalités immobilières)
 - 5.5. Demande d'autorisation d'emprunt – Marge de crédit du fonds d'immobilisation
 - 5.6. Règlement du comité de gestion des risques

6. PROCHAINE SÉANCE
 - 6.1. Séance régulière – 22 mars 2017 à 18 h – Auditorium Émilie-Gamelin (J-1235) de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Hotte présente ce point. Elle informe l'assemblée qu'il y a **neuf** questions qui ont été annoncées. Le temps alloué pour chaque question est de cinq minutes. La personne qui transmet la question doit se présenter à l'avant et s'adresser aux membres du conseil d'administration.

- 1- Un infirmier en pédopsychiatrie à l'Hôpital Rivière-des-Prairies demande :
 - Quelles sont les directives qui ont été émises auprès de vos gestionnaires en regard du temps supplémentaire obligatoire et quelle est la position officielle de la DSI sur le sujet ?
 - Quelles sont les démarches entreprises dans le CIUSSS pour enrayer le TSO ?

Le Dr Pierre Gfeller, président-directeur général, précise que le temps supplémentaire obligatoire doit être utilisé seulement comme une mesure

exceptionnelle. Il invite Mme Adélaïde De Melo, directrice des soins infirmiers à prendre la parole et M. Yves Laliberté, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, sera invité à compléter, s'il y a lieu.

Mme De Melo explique que le CIUSSS procède présentement à l'embauche de nouveaux candidats. Ainsi, la situation pour l'Hôpital Rivière-des-Prairies devrait s'améliorer sous peu et le recours au temps supplémentaire obligatoire devrait être la dernière mesure à utiliser. M. Laliberté ajoute que nous allons participer aux salons d'emploi, ce qui nous permettra de recruter des infirmiers\ères.

Nous avons une préoccupation pour le secteur santé mentale et nous travaillons en collaboration avec la direction des programmes santé mentale et dépendance pour rester attractif et combler les besoins le plus rapidement possible.

2- M. Alain Query, président du Parti Québécois Acadie demande :

- Est-ce que vous vous engagez à maintenir les services et la proximité des services psychosociaux pour les personnes en crise, vulnérables, à mobilité réduite, en situation de précarité ?
- Est-ce que vous vous engagez à ce que les résidents et résidentes du Centre d'Hébergement Louvain soient relocalisés à proximité dans l'arrondissement et à conserver l'édifice Louvain pour offrir d'autres services santé et sociaux ? et est-ce que de nouveaux CHSLD verront le jour dans Ahuntsic ?

En premier lieu, Mme Geneviève Hotte, présidente du conseil d'administration demande à M. Query de retirer le commentaire qui la citait de façon erronée sur la page Facebook du Parti Québécois. M. Query acquiesce à la demande.

La parole est cédée à Mme Marie-France Simard, directrice générale adjointe des programmes sociaux et de réadaptation afin de répondre à M. Query. Mme Simard souligne qu'une planification des besoins sera effectuée et que nous allons tenir compte de la proximité pour la clientèle et que nous allons conserver l'édifice pour d'autres activités cliniques.

3- Mme Anaë Bergeron, travailleuse sociale en CLSC – Jeunes en difficulté, souhaite savoir comment se fait-il que nous recevons de nouveaux mandats (ex. : suivis de violence conjugale), qu'on nous demande de prêter mains fortes aux Services Sociaux Généraux (SSG, perte de ressources au profit des GMF), alors que, par manque de ressources au sein de notre propre équipe jeunesse, nous ne réussissons pas à répondre aux demandes prioritaires et urgentes de notre clientèle ?

Le Dr Gfeller demande à Mme Marie-France Simard de répondre à cette question. Mme Simard explique que nous sommes en période de transition et à analyser les impacts. En ce sens, il est demandé aux équipes de prêter mains fortes pour certaines situations. Mme Simard ajoute qu'une rencontre avec l'équipe "Jeunes en difficulté" est déjà planifiée pour la semaine prochaine et qu'il sera possible d'échanger plus à ce sujet lors de celle-ci.

Le Dr Gfeller ajoute que nous voyons déjà des améliorations importantes de la situation qui prévalait à l'automne et cite des données à cet effet.

4- Mme Stéphanie Canuel-P, vice-présidente APTS d'Ahuntsic Montréal-Nord et travailleuse sociale, se demande :

- Quelles sont les nouvelles récentes en lien avec Optilab ?
- Avez-vous réussi à obtenir un moratoire ? Avez-vous déterminé les échantillons qui seront transférés ?
- Les transferts de T.S. en GMF ayant débuté, qu'advient-il des services de l'Accueil, de l'Analyse, de l'Orientation et de la Référence (AAOR) sur le territoire d'Ahuntsic ? Votre plan de communications est-il établi ?

Dr Gfeller confirme que les 2 cogestionnaires du projet ont été nommés par le conseil d'administration du CHUM, soit Mme Florence Lacasse de la Montérégie et la Dre Anne-Marie Bourgault, chef des laboratoires au CUSM. Il ajoute qu'il siège au comité directeur et que la gouvernance fait partie de nos préoccupations mais que ce sont les tables de spécialistes qui décideront de ce qui va être transféré. Notre stratégie demeure axée vers la satisfaction de la clientèle et la qualité des services.

De plus, il précise qu'aucun moratoire n'a été obtenu pour le 1^{er} avril et que nous sommes en mode collaboration avec le CHUM.

Quant aux transferts de travailleurs sociaux, le Dr Gfeller explique qu'il s'agit d'une orientation ministérielle incontournable qui nous oblige à revoir l'offre de services. Un mandat a été donné à une table de professionnels et leurs recommandations feront l'objet d'une décision au comité de direction de la semaine prochaine.

M. Letellier de Saint-Just quitte à ce moment de la rencontre.

5- Mme Lydia Tremblay, présidente du syndicat APTS, catégorie 4, désire savoir quels sont nos objectifs et plan d'action pour le programme SPA-RFI (Soins Post-Aigus – Récupération Fonctionnelle Intensive) à Notre-Dame-de-la-Merci.

Toute d'abord, le Dr Gfeller tient à remercier l'APTS pour la flexibilité dont ils ont fait preuve dans le déplacement entre les réseaux locaux de professionnels afin de pallier la situation vécue à l'automne 2016.

La parole est donnée à Mme Marie-France Simard et cette dernière mentionne que le nombre de lits est resté le même mais le profil de la clientèle est différent. Elle ajoute qu'il s'agit d'un projet pilote et que nous sommes présentement en rodage. L'urgence gériatrique et les lits post aigus font partie d'un volet novateur et nous nous devons de bien évaluer les besoins et identifier le profil de la clientèle pour faire les ajustements requis des structures.

1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 23 NOVEMBRE 2016

Le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration du 23 novembre 2016 est adopté avec la modification suivante :

Au dernier paragraphe du point 1.3, nous devrions lire : ..., il y avait **8** intervenants en soins spirituels ...

Sur proposition dûment faite par Mme Alida Piccolo et appuyée par Mme Lucie Gérin, il est unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration tenue le 23 novembre 2016.

1.5 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 23 NOVEMBRE 2016

Une politique complète en lien avec la gestion des parcs de stationnement sera déposée au conseil d'administration prévu le 22 mars 2017 pour approbation.

1.6 INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Hotte informe les membres qu'elle travaille présentement à la préparation du Lac-à-l'Épaulé prévu le 15 février 2017.

1.7 INFORMATIONS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Une annonce ministérielle à l'effet qu'une somme globale de 265 M\$ sera injectée pour la province. Nous ne sommes pas en mesure de préciser les montants à recevoir pour notre CIUSSS, cependant, nous pouvons aller de l'avant pour l'embauche de main d'œuvre et nous allons devoir donner plus de services en 1^{ère} ligne.
 - 20 M\$ - Accès à la chirurgie
 - 20 M\$ - Services diagnostiques
 - 65 M\$ - CHSLD
 - 100 M\$ - NSA
 - 60 M\$ - SAD
- Les projets de lois 123 et 130 seront présentés éventuellement.
- Les travaux se poursuivent avec la collaboration de tous les établissements concernés en lien avec le dossier OPTILAB.
- Un blitz d'embauches est en cours par la DRH.
- Nomination du Dre Valéry Lavergne, microbiologiste HSCM – Senior methodologist and guideline editor pour l'IDSA (Infectious Disease Society of America). Il s'agit ici d'une reconnaissance pour notre département de maladie infectieuse, qui témoigne de notre expertise dans ce domaine.

- Départ à la retraite du Dr Nagy Charles Bedwani (40 ans de services au PAP).
- La période de grippe est déjà en régression. L'efficacité du vaccin était de 65%.
- 5 décembre 2016 : Début de l'utilisation des salles d'opération à Rockland, dans le cadre de la nouvelle entente MSSS-Rockland pour les patients chirurgicaux hors-délais.

PRÉSENCES DU PDG :

- 5-6-7 décembre 2016 : Entrevues de sélection OPTILAB pour directeur médico-administratif et directeur médical. Nominations du Dre Anne-Marie Bourgault et de Mme Florence Lacasse.
- 9 décembre 2016 : Tenue du premier comité d'utilisateurs sur l'alimentation.
- 13 décembre 2016 : Rencontre du comité directeur OPTILAB.
- 15 décembre 2016 : Rencontre avec le MSSS, Dr Mottron et Mme Marie-France Simard – Nouvelle politique sur l'approche innovante TSA.
- 19 décembre 2016 : CGR.
- 8 janvier 2017 : Début de la tournée de toutes les installations pour l'activité "café-dessert" destinée aux employés de jour, de soir et de nuit (Du 8 au 20 janvier 2017).
- 17 janvier 2017 : Tournage d'un message de bonne année 2017 par le PDG. Disponible sur l'Intranet et sur le site Web du CIUSSS.
- 19 janvier 2017 : Salon de l'auto 2017 pour la Fondation HSCM.
- 20 janvier 2017 : Déjeuner rencontre avec les gestionnaires.
- 23 janvier 2017 : CGR.

2. RAPPORT DES COMITÉS

2.1 SUIVI DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

La présidente du comité de vérification, Mme Marianne Le Roux, informe les membres des sujets discutés lors de la rencontre du comité de vérification qui s'est tenu le 18 janvier dernier.

Elle explique qu'un portrait de la situation actuelle des engagements locatifs du CIUSSS a été présenté afin de revoir la nécessité des locations d'espace dans le cadre de l'optimisation du parc immobilier. En ce qui a trait à l'analyse financière à la période 9, l'établissement accuse un déficit cumulatif de 6,8 M\$ et précise que les cibles d'optimisation ont, à ce jour, été atteintes à 33% de l'objectif.

Elle cède maintenant la parole à M. Alain Bouchard, directeur des ressources financières, afin que ce dernier fasse un portrait détaillé de la situation financière.

2.1.1 Analyse de la situation financière à la période 9 se terminant le 10 décembre 2016

M. Bouchard présente les résultats financiers et précise qu'à la période 9, notre établissement enregistre un déficit de 2,8 M\$ principalement attribuable à un déficit 1,1 M\$ en salaires rémunérés et à un déficit de 1,9 M\$ en dépenses non salariales. Il s'agit ici du déficit périodique le plus important depuis le début de l'année.

Il explique que nous avons subi une hausse des admissions, soit 8% en santé physique et 57% en santé mentale. D'autres facteurs, tels que la hausse des fournitures médicales, des heures travaillées et de l'assurance-salaire ont également contribué à cet important déficit.

Selon M. Bouchard, les projections nous amènent à un déficit de 6,4 M\$ au 31 mars 2017. Il explique que l'Établissement a sollicité l'effort de toutes les directions pour arriver à redresser la situation.

Il ajoute également que l'Établissement va tenter d'obtenir des revenus supplémentaires auprès du MSSS afin de réduire le déficit anticipé.

2.2 SUIVI DU COMITÉ CA-RH

Mme Lucy Rodrigues, présidente du comité des ressources humaines du conseil d'administration (CA-RH), est invitée à informer les membres des sujets discutés lors du comité des ressources humaines CA-RH qui s'est tenu le 10 janvier 2017.

Mme Rodrigues explique que ce comité vient d'être formé et qu'il s'agissait d'une première rencontre. Les indicateurs de performance ont été discutés lors de ce comité et il a été convenu de suivre de près le temps supplémentaire obligatoire (TSO).

Elle ajoute qu'il y a eu présentation de 13 projets auprès desquels le comité des ressources humaines du conseil d'administration (CA-RH) sera impliqué et que des rencontres sont prévues avant chaque conseil d'administration.

3. POINTS DE DÉCISION

3.1 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE – BUDGET ET PERFORMANCE

M. Yves Laliberté, directeur des ressources humaines, des communications et affaires juridiques, présente ce point et explique que, suite à la vacance du poste de directrice adjointe – Budget et performance, il a été convenu par le président-directeur général d'entreprendre le processus de dotation de ce poste, le comité de sélection s'est réuni le 12 janvier dernier.

Celui-ci était composé de :

- Mme Julie D'Entremont, directrice des ressources informationnelles
- M. Alain Bouchard, directeur des ressources financières
- Mme Lucie Gérin, membre du conseil d'administration
- M. Gaétan Gohier, directeur adjoint, développement organisationnel, Service aux cadres et affaires juridiques

Il revient au conseil d'administration de procéder à la nomination des cadres supérieurs.

ATTENDU la structure administrative de la haute direction déterminée par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour notre établissement;

ATTENDU la vacance du poste de directeur adjoint – Budget et performance;

ATTENDU QU' il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs, et ce, conformément aux articles 3 et 15.1 du *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des établissements de santé et de services sociaux*;

ATTENDU le processus de dotation entrepris par le comité de sélection pour procéder aux entrevues de sélection;

ATTENDU QUE le comité de sélection est en mesure de soumettre une recommandation unanime sur la candidature de la personne à retenir;

Sur proposition dûment faite par Mme Lucie Gérin et appuyée par Mme Marianne Le Roux, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de sélection, de procéder à la nomination Julie Bergeron au poste de directrice adjointe – Budget et performance et de lui accorder la rémunération déterminée par le directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, le tout conformément aux règles établies par le MSSS. La date d'entrée en fonction est à déterminer.

Rés. : 2017-01/764

3.2 DISSOLUTION DES COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE (CÉR) DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE MONTRÉAL ET DE L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES ET CRÉATION DU CÉR DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

M. Frédéric Abergel, directeur général adjoint – soutien, administration et performance, présente ce point.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a demandé aux établissements de procéder à une démarche d'optimisation des ressources en éthique de la recherche afin de mieux desservir les participants à la recherche, de même que la communauté des chercheurs.

Conséquemment, à la suite de travaux qui ont été menés par les présidentes des deux CÉR, par la direction de la recherche et par la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, le conseil d'administration du CIUSSS Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS NIM) a adopté, lors de son assemblée du 21 septembre 2016, les résultats définitifs de l'exercice d'optimisation, à savoir :

- De dissoudre le comité d'éthique de la recherche et de l'évaluation des technologies de l'Hôpital de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal et du comité d'éthique de la recherche de l'Hôpital-Rivière-des-Prairies;
- De créer un comité d'éthique de la recherche unique dénommé le Comité d'éthique de la recherche du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CÉR du CIUSSS NIM) dont le mandat est d'évaluer les projets de recherche se déroulant dans au moins une des installations du CIUSSS NIM. Afin de refléter la diversité des projets de recherche se déroulant dans le CIUSSS NIM et les expertises distinctes qu'elle implique, le CÉR du CIUSSS NIM est composé de deux sous-comités :
 - *Le sous-comité en sciences biomédicales;*
 - *Le sous-comité en sciences sociales, en santé mentale et en santé publique.*

L'objectif poursuivi est d'obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration afin de :

- procéder à la nomination d'un président du CÉR du CIUSSS NIM;
- entériner la composition du CÉR du CIUSSS NIM;
- adopter les règles de fonctionnement du CÉR du CIUSSS NIM;
- notifier le ministère de la Santé et des Services sociaux de la nouvelle organisation de l'éthique de la recherche au CIUSSS NIM, des règles de fonctionnement et de la composition du CÉR du CIUSSS NIM afin que la continuité soit assurée relativement à la désignation ministérielle du CÉR du CIUSSS NIM.

ATTENDU la demande du MSSS de procéder à une démarche d'optimisation des ressources en éthique de la recherche;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a adopté, le 21 septembre dernier, les résultats définitifs de l'exercice d'optimisation relatifs aux ressources en éthique de la recherche;

ATTENDU QUE la création d'un seul CÉR CIUSSS NIM nécessite de nouvelles règles de fonctionnement ainsi que la nomination d'un président et des membres qui constitueront le nouveau CÉR ;

Sur proposition dûment faite par Dre Christiane Richard et appuyée par Mme Lyne Constantineau, il est unanimement résolu

- De dissoudre le comité d'éthique de la recherche et de l'évaluation des technologies de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal et du comité d'éthique de la recherche de l'Hôpital-Rivière-des-Prairies, à compter du 25 janvier 2017;
- De créer un comité d'éthique de la recherche unique dénommé le Comité d'éthique de la recherche du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CÉR du CIUSSS NIM) dont le mandat est d'évaluer les projets de recherche se déroulant dans au moins une des installations du CIUSSS NIM. Le CÉR du CIUSSS NIM est composé de deux sous-comités :
 - *Le sous-comité en sciences biomédicales;*
 - *Le sous-comité en sciences sociales, en santé mentale et en santé publique.*
- De confier la présidence du CÉR du CIUSSS NIM à Madame Élodie Petit, sur recommandation de la direction de la recherche et de la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique du CIUSSS NIM;
- De nommer les personnes suivantes à titre de membres du CÉR du CIUSSS NIM :

Sous-comité en sciences biomédicales

Marie Boivin, juriste
Christine Grou, éthicienne
Henriette Bourassa, représentante de la collectivité
Isabelle Larouche, pharmacienne, scientifique
Jadranka Spahija, scientifique
Yvan Pelletier, MD, scientifique

Substituts

Chantal Roy, juriste suppléante
Andrée Leboeuf, représentante de la collectivité substitut
Martin Albert, MD, scientifique médecin substitut
Razvan Diaconescu, MD, scientifique médecin substitut
Marie Dumont, scientifique substitut

Sous-comité en sciences sociales, en santé mentale et en santé publique

Elodie Petit, éthicienne et juriste suppléante
Delphine Roigt, juriste et éthicienne suppléante
Boutheina Jemel, scientifique
Lise Bergeron, scientifique
Marie-Josée Désy, représentante de la collectivité

Substituts

Isabelle Gauvreau, représentante de la collectivité substitut
Cristian Gagnon, scientifique substitut
Armando Bertone, scientifique substitut
Bogdan Balan, scientifique substitut
Nicole Smolla scientifique substitut
Brigitte St-Pierre, éthicienne substitut

- D'adopter les règles de fonctionnement du CÉR du CIUSSS NIM;

De notifier le ministère de la Santé et des Services sociaux de la nouvelle organisation de l'éthique de la recherche au CIUSSS NIM, des règles de fonctionnement et de la composition du CÉR du CIUSSS NIM afin que la continuité soit assurée relativement à la désignation ministérielle du CÉR du CIUSSS NIM.

Rés. : 2017-01/765

3.3 CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL NON SYNDICABLE

M. Yves Laliberté, directeur des ressources humaines, des communications et affaires juridiques, présente ce point.

Dans un souci d'harmonisation des pratiques de gestion des ressources humaines, notre établissement compte sur un certain nombre de personnes salariées ayant un statut d'emploi « non syndicable ». Certaines de ces personnes bénéficiaient de conditions de travail particulières et ce, dépendamment de l'établissement où elles exerçaient leurs fonctions.

Dans un souci d'équité, la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques souhaite harmoniser leurs conditions de travail et pour ce faire, le conseil d'administration doit adopter une résolution à l'effet que le « Répertoire des conditions de travail des employés syndicables non syndiqués et des employés non syndicables du réseau de la santé et des services sociaux » soit applicable au personnel non syndicable.

ATTENDU l'importance d'harmoniser les conditions de travail du personnel non syndicable;

ATTENDU QUE le conseil d'administration doit entériner le répertoire sur les conditions de travail pour que celui-ci soit applicable au personnel non syndicable.

Sur proposition dûment faite par Mme Lucy Rodrigues et appuyée par M. Yvon Jasmin, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité des ressources humaines du conseil d'administration, d'adopter le contenu du « Répertoire sur les conditions de travail des employés syndicables non syndiqués et des employés non syndicables du réseau de la santé et des services sociaux ».

Rés. : 2017-01/766

4. POINTS D'INFORMATION

4.1 DÉPÔT DU RAPPORT SUR LES SOINS DE FIN DE VIE

Mme Marie-France Simard présente ce point et explique qu'il s'agit ici du dépôt du deuxième rapport qui présente le bilan des activités de la période du 10 juin au 9 décembre 2016. Un rapport doit être déposé auprès de la Commission sur les soins de fin de vie à tous les six mois.

5. AGENDA DE CONSENTEMENT

5.1 AFFAIRES MÉDICO-ADMINISTRATIVES

Dre Josée Savoie, directrice générale adjointe du programme de santé physique générale et spécialisée et directrice des services professionnels, présente les affaires médico-administratives.

5.1.1 Nomination

Les nominations suivantes ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres, au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, à l'Université de Montréal et au MSSS.

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter les nominations suivantes :

- **Dr Vincent Lecluyse (# 16-332)**, membre actif au Département d'anesthésiologie, avec privilèges en anesthésiologie et échographie transoesophagienne de monitoring en salle d'opération à l'Hôpital du Sacré-Cœur, à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies. Docteur Lecluyse aura sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Cette nomination est conditionnelle à la complétion de sa formation complémentaire.

Rés. : 2017-01/770

- **Dr Louis-Pierre Poulin (# 14-046)**, membre actif au Département d'anesthésiologie avec privilèges en anesthésiologie à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies.

Rés. : 2017-01/771

- **Dre Marthe Delbarre (# 07-325)**, membre associé au Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent avec privilèges en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'Hôpital Rivière-des-Prairies et à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Dre Delbarre conservera sa pratique principale au CISSS de Laval.

Rés : 2017-01/772

- **Dr Mathieu Rousseau (# 13-272)**, membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie générale avec privilèges en chirurgie générale et trauma, chirurgie thoracique, chirurgie endoscopique, chirurgie thoracique, chirurgie au laser et endoscopie bronchique à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/773

- **Dre Nathalie Belzile** (# 16-476), membre actif au Département de biologie médicale, Service de microbiologie-infectiologie avec privilèges en microbiologie et infectiologie incluant laboratoire, hospitalisation, clinique externe et consultation à l'Hôpital Jean-Talon.

Rés : 2017-01/774

- **Dr Pierre Auger** (# 68-198), membre actif temporaire au Département de biologie médicale, Service de microbiologie-infectiologie avec privilèges en microbiologie à l'Hôpital Fleury, pour la période du 3 janvier 2017 au 1^{er} décembre 2017.

Rés : 2017-01/775

- **Dr Samer Georges** (# 16-291) membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de pneumologie, avec privilèges en pneumologie, médecine hyperbare, physiologie respiratoire et endoscopie à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Dr Georges aura sa pratique principale à l'Hôpital Fleury. Ces privilèges sont accordés conditionnellement à la réussite de sa formation complémentaire en bronchoscopie interventionnelle et en médecine hyperbare.

Rés : 2017-01/776

- **Dr Juan Marcos Guzman Bustamante** (# 11-440) membre actif au Département d'anesthésiologie, avec privilèges en anesthésiologie, privilèges d'admission au court-séjour, clinique externe de la douleur et échographie transesophagienne de monitoring en salle d'opération à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies. Dr Guzman Bustamante aura sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon.

Rés : 2017-01/777

- **Dr Vincent Guay-Langevin** (# 12-447) membre associé au Département d'anesthésiologie, avec privilèges en anesthésiologie à l'Hôpital du Sacré-Cœur. Dr Guay-Langevin conservera sa pratique principale au CISSS de Laurentides et effectuera 20 % de sa pratique totale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/778

- **Dre Annie Gaudreau** (# 12-446) membre associé au Département d'anesthésiologie, avec privilèges en anesthésiologie à l'Hôpital du Sacré-Cœur. Dre Gaudreau conservera sa pratique principale au CISSS de Laurentides et effectuera 20 % de sa pratique totale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/779

5.1.2 Ajout de privilèges

Les ajouts de privilèges temporaires suivants ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en anesthésiologie à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies aux médecins suivants :

- **Dre Mireille Nolet** (# 09-172), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/780

- **Dre Nicole Lavoie** (# 80-122), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/781

- **Dre Anh Tai Lê** (# 93-237), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/782

- **Dre Annie Lagacé** (# 01-205), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/783

- **Dr François Rochon** (# 82-093), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/784

- **Dr Claude Perreault** (# 78-081), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/785

- **Dre Isabelle Tremblay** (# 02-296), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/786

- **Dre Karine Toledano** (#05-288), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/787

- **Dr Pierre Rousseau** (# 83-050), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/788

- **Dr Gabriel Fournier** (# 13-706), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/789

- **Dre Dominique Jean** (# 93-230), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/790

- **Dre Diane Dumas** (# 80-240), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/791

- **Dr Guy Beaubien** (# 00-268), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/792

- **Dr Benoit Bouré** (# 85-322), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital- du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/793

- **Dr Christophe Heylbroeck** (# 08-392), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/794

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine nucléaire et en TEP-CT à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal au médecin suivant :

- **Dr André Arsenault** (# 68-195), membre actif au Département d'imagerie médicale, service de médecine nucléaire de l'Hôpital Jean-Talon. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon.

Rés : 2017-01/795

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en hématologie à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital Fleury au médecin suivant :

- **Dr Jean-Samuel Boudreault-Pedneault** (# 13-604), membre actif au Département de biologie médicale, Service d'hématologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/796

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en hématologie à l'Hôpital Jean-Talon aux médecins suivants :

- **Dr Axel Tosikyan** (# 03-356), membre actif au Département de biologie médicale, Service d'hématologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/797

- **Dr Renaud Whittom** (# 86-335), membre actif au Département de biologie médicale, Service d'hématologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/798

- **Dre Josée-Anne Roy** (# 88-160), membre actif au Département de biologie médicale, Service d'hématologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/799

- **Dre Isabelle Gingras** (# 13-098), membre actif au Département de biologie médicale, Service d'hématologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/800

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en hématologie à l'Hôpital Fleury aux médecins suivants :

- **Dre Julie Rousseau** (# 02-422), membre actif au Département de biologie médicale, Service d'hématologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/801

- **Dr Kevin Jao** (# 12-255), membre actif au Département de biologie médicale, Service d'hémo-oncologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/802

- **Dre Setareh Samimi Ardestani** (# 13-627), membre actif au Département de biologie médicale, Service d'hémo-oncologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/803

- **Dr Razvan-Bucur Diaconescu** (# 04-367), membre actif au Département de biologie médicale, Service d'hémo-oncologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/804

- **Dre Guylaine Gaudet** (# 98-333), membre actif au Département de biologie médicale, Service d'hémo-oncologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/805

- **Dre Inès Chamakhi** (# 03-229), membre actif au Département de biologie médicale, Service d'hémo-oncologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/806

- **Dre Karine Doyon** (# 13-007), membre actif au Département de biologie médicale, Service d'hémo-oncologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/807

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en psychiatrie adulte au CLSC St-Laurent aux médecins suivants :

- **Dre Nida Sieu** (# 09-173), membre actif au Département de psychiatrie adulte de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges au CLSC St-Laurent est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/808

- **Dr Daniel Dumont** (# 84-035), membre actif au Département de psychiatrie adulte de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges au CLSC St-Laurent est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/809

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en psychiatrie adulte à l'Hôpital Fleury au médecin suivant :

- **Dr Éric Bugeaud** (# 03-228), membre associé au Département de psychiatrie adulte de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Fleury est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/810

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en psychiatrie adulte à l'Hôpital Jean-Talon au médecin suivant :

- **Dre Anne-Marie Rousseau** (# 08-068), membre actif au Département de psychiatrie adulte de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/811

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en psychiatrie adulte, psychiatrie enfance et adolescence à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies au médecin suivant :

- **Dre Ouannesssa Younsi** (# 13-221), membre actif au Département de psychiatrie adulte de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés : 2017-01/812

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en omnipratique – évaluation psychiatrique de patients à l'urgence au Service de médecine générale en milieu psychiatrique à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal – PAP au médecin suivant :

- **Dr Lambert Farand (# 79-572), MEMBRE ACTIF AU Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.** Les privilèges en soins physiques seront recommandés conditionnellement à la réussite d'un stage de mise à niveau portant sur l'évaluation physique des patients à l'intérieur de la prochaine année.

Rés : 2017-01/813

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires de recherche, avec toutes les exigences requises aux médecins suivants :

- **Dre Véronique Dubuc (# 14-200), membre actif au Service de neurologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.** Ses privilèges se liront comme suit : privilèges de pratique en neurologie, EEG, EMG et privilèges de recherche, avec toutes les exigences requises.

Rés : 2017-01/814

- **Dr Ismail El-Hamamsy (# 07-323), membre associé au Service de chirurgie cardiaque de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.** Ses privilèges se liront comme suit : privilèges en arythmie, CCVT, chirurgie cardiaque, chirurgie endoscopique en chirurgie thoracique, chirurgie générale pour les actes connexes à la chirurgie vasculaire et privilèges de recherche, avec toutes les exigences requises.

Rés : 2017-01/815

5.1.3 Congé de service

Les congés de service suivants ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter les congés de services suivants :

- **Dre Sylvie Ouellet (# 83-138), membre actif au Département de psychiatrie de médecine familiale du CLSC de la Petite-Patrie, du 23 janvier 2017 au 22 janvier 2018.**

Rés. : 2017-01/816

- **Dr Jacques R. Leroux (# 78-434)**, membre actif au Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'Hôpital Rivière-des-Prairies, du 1^{er} mai 2017 au 5 novembre 2017.

Rés. : 2017-01/817

5.1.4 Congé de maternité et de paternité

Les congés de maternité et de paternité suivants ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter les congés de maternité et paternité suivant :

- **Dre Annie Giard (# 11-650)**, membre actif du Département de médecine d'urgence de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 4 décembre 2016 au 31 juillet 2017.

Rés. : 2017-01/818

- **Dre Guenièvre Therrien (# 10-131)**, membre actif au Département de médecine d'urgence de l'Hôpital Fleury, du 21 octobre 2016 au 21 octobre 2017.

Rés. : 2017-01/819

- **Dre Vanessa Primeau (# 10-471)**, membre actif du Département de médecine spécialisée, Service d'endocrinologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 3 janvier 2017 au 29 octobre 2017.

Rés. : 2017-01/820

- **Dre Mathieu Charest (# 07-256)**, membre associé au Département d'imagerie médicale, Service de médecine nucléaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 1^{er} mai 2017 au 30 juin 2017.

Rés. : 2017-01/821

- **Dre Caroline Noël (# 12-378)**, membre actif au Département de médecine d'urgence de l'Hôpital Fleury, du 12 mars 2017 au 31 mars 2018.

Rés. : 2017-01/822

- **Dre Rita Tan (# 08-252)**, membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 29 janvier 2017 au 31 octobre 2017.

Rés. : 2017-01/823

5.1.5 Prolongation d'un congé de service

La prolongation du congé de service suivant a fait l'objet d'approbation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la prolongation du congé de service suivant :

- **Dr Philippe St-Arnaud (# 08-474),** membre actif au Département de médecine d'urgence de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 1^{er} août 2016 au 1^{er} septembre 2017. Cette prolongation de congé de service est associée à la condition qu'advenant un recrutement potentiel, le docteur St-Arnaud devra soit reprendre ses activités ou remettre sa démission, ceci dans le but de ne pas mobiliser un PEM dans son département.

Rés. : 2017-03/824

5.1.6 Démission

Les démissions suivantes ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter les démissions suivantes :

- **Dr Ngoc Dien Vu (# 78-519),** membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital Fleury, à compter du 30 juin 2017.

Rés. : 2017-03/825

- **Dr Tony Assouline (# 96-057),** membre actif au Département de médecine d'urgence de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à compter du 13 mars 2017.

Rés. : 2017-03/826

- **Dr Vincent Corbeil (# 88-551),** membre associé au Département d'imagerie médicale, Service de radiologie diagnostique et radio-oncologie de l'Hôpital Fleury, à compter du 26 novembre 2016.

Rés. : 2017-03/827

- **Dr Marcelo Wajszilber (# 08-069),** membre associé au Département de chirurgie, Service d'ophtalmologie de l'Hôpital Fleury, à compter du 30 novembre 2016.

Rés. : 2017-03/828

- **Dr Jean Pelletier (# 88-335),** membre actif au Département de médecine familiale du CHSLD St-Joseph-de-la-Providence et du CLSC Petite-Patrie, à compter du 14 novembre 2016.

Rés. : 2017-03/829

- **Dre Ileana Jipa** (# 81-115), membre actif au Département de médecine familiale, Service de médecine générale ambulatoire au CLSC de Villeray, à compter du 25 novembre 2016.

Rés. : 2017-03/830

- **Dre France Gélinas** (# 91-158), membre actif au Département de médecine d'urgence de l'Hôpital Jean-Talon, à compter du 31 janvier 2017.

Rés. : 2017-03/831

- **Mme Monique Thibault** (# 4526), membre associé au Département de pharmacie de l'Hôpital Jean-Talon, à compter du 9 décembre 2016.

Rés. : 2017-03/832

- **Dr Jocelyn Mercky** (# 10-474), membre associée au Département d'obstétrique-gynécologie-périnatalité de l'Hôpital Fleury, à compter du 14 décembre 2016.

Rés. : 2017-03/833

- **Dre Hieu Hanh Ngo** (# 83-358), membre associé au Département de chirurgie, Service d'oto-rhino-laryngologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à compter du 21 mars 2017.

Rés. : 2017-03/834

- **Dre Céline Lemaire** (# 87-243), membre associé au Département d'imagerie médicale, Service de radiologie et radio-oncologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à compter du 12 décembre 2016.

Rés. : 2017-03/835

- **Dr David H .A. Nguyen** (# 09-265), membre associé au Département d'imagerie médicale, Service de radiologie et radio-oncologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à compter du 25 novembre 2016.

Rés. : 2017-03/836

- **Dr Luc Bisailon** (# 94-039), membre actif au Département de médecine d'urgence de l'Hôpital Jean-Talon, à compter du 14 février 2017.

Rés. : 2017-03/837

- **Dre Odile Lapiere** (# 90-265), membre actif au Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à compter du 24 février 2017.

Rés. : 2017-03/838

- **Dr Nagy Charles Bedwani** (# 77-578), membre actif au Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à compter du 27 février 2017.

Rés. : 2017-03/839

- **Dre Marie-Claude Parent** (# 08-362), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à compter du 6 janvier 2017.

Rés. : 2017-03/840

- **Dre Aline Boulanger** (# 84-053), membre associé au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à compter du 1^{er} mars 2017.

Rés. : 2017-03/841

5.1.9 Mise à jour des signataires autorisés à la RAMQ

Le registre des signataires autorisés à la RAMQ a été révisé.

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, d'adopter la révision du registre des signataires autorisés à la RAMQ de l'Hôpital Rivière-des-Prairies.

Ajout : Dre Marina Leau

Retrait : Dr André Richer
Dr Réal Cloutier

Le registre se lit comme suit :

Dr Alain Lévesque
Dr Sébastien Collette
Dre Pascale Abadie
Dre Guylaine Gagné
Dre Marina Leau
Madame Véronique Levasseur

Rés. : 2017-03/842

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, d'adopter la révision du registre des signataires autorisés à la RAMQ de l'Hôpital Fleury.

Ajout : Dre Claudine Blanchette
Dr Marc Gagné

Retrait : Dr Alain Gouache

Le registre se lit comme suit :

Dr Marcel Baltzan	Dr Marc Gagné
Dr Sara Bemmira	Dre Stéphanie Gougoux
Dre Nathalie Binette	Dr Thomas Hemmerling
Dre Maria Blanque	Dr Marcel Hudon
Dre Claudine Blanchette	Dr Gilles Liboiron
Dr Florian Cadiot	Dr Pierre Major
Dr Zahi Abou Chacra	Dre Diane Milot

Dr Martin Chandonnet
Dr Abdelaziz Chrigui
Dr Pierre Corriveau
Dre Mireille Demers

Dr Karim Ouallouche
Madame Sandra Pennacchio
Dre Christiane Richard

Rés. : 2017-03/843

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, d'adopter la révision du registre des signataires autorisés à la RAMQ de l'Hôpital Jean-Talon.

Ajout : Dre Claudine Blanchette
Dr Christophe Hubert

Retrait : Madame Monique Giroux

Le registre se lit comme suit :

Dre Christiane Arbour
Dr Jean Arakelian
Dr Claudine Blanchette
Dr Gaétan Bourget
Dr Abdelaziz Chrigui
Madame Esther David
Madame Jasmine David
Dr Donald Edde

Dr Marc Gagné
Dre Judith Gagnon
Dr Christophe Hubert
Dr Najib Khoury
Madame Suzanne Lavallée
Dr Pierre Ranger
Dr Thanh Phuong Ngo
Dr Tuong Minh Nguyen

Rés. : 2017-03/844

5.2 AMENDEMENT AUX RÉSOLUTIONS

5.2.1 Amendement à la résolution 675 – Dr René Caissie

Un amendement doit être apporté à la résolution 675 afin de modifier le numéro de permis du Dr René Caissie.

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la nomination suivante :

- **Dr René Caissie (# 17301)** membre actif au Département de chirurgie, Service de médecine dentaire, avec privilèges en chirurgie buccale et maxillo-faciale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Jean-Talon.

Rés. : 2016-11/675

5.2.2 Amendement à la résolution 724 – Dre Marie-Hélène Marchand

Un amendement doit être apporté à la résolution 724 afin d'ajouter des privilèges en médecine générale intrahospitalière – soins palliatifs à l'Hôpital Jean-Talon.

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine générale intrahospitalière - soins palliatifs à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Jean-Talon et en médecine générale extra-hospitalière - soins à domicile au CLSC de Villeray et CLSC de La Petite-Patrie au médecin suivant :

- **Dre Marie-Hélène Marchand (# 11-153),** membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et du Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci.

Rés. : 2016-11/724

5.2.3 Amendement à la résolution 730 – Dre Isabelle Sarah Lévesque

Un amendement devra être apporté à la résolution 730 afin de modifier le département auquel appartient la docteure Isabelle Sarah Lévesque.

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter le congé de service suivant :

- **Dre Isabelle Sarah Lévesque (# 13-223),** membre actif au Département de psychiatrie adulte de l'Hôpital Jean-Talon, du 1^{er} novembre 2016 au 6 février 2017.

Rés. : 2017-01/730

5.3 PROGRAMMATION ANNUELLE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES (PARI) 2016-2017

Présentation et approbation par le MSSS de la programmation annuelle des ressources informationnelles 2016-2017. La PARI est la ventilation de toutes les sommes prévues en ressources informationnelles à être consacrées, au cours de l'exercice financier visé, aux activités d'encadrement et de continuité et aux projets. Les montants inscrits dans le plan triennal font déjà partie du cadre financier.

5.4 PLAN DE CONSERVATION DE L'ÉQUIPEMENT ET DU MOBILIER (PEM) ET PLAN DE CONSERVATION ET DE FONCTIONNALITÉ IMMOBILIÈRE (PCFI)

Annuellement, l'établissement doit obtenir la recommandation du conseil d'administration de son plan conservation de l'équipement et du mobilier et de son plan de conservation et de fonctionnalité immobilière afin de les transmettre au ministère de la Santé et des Services sociaux pour validation et approbation.

ATTENDU QUE le 21 juillet 2016, le ministre de la santé a confirmé un montant de 33 709 798 \$ de financement au regard du plan conservation de l'équipement et du mobilier et du plan de conservation et de fonctionnalité immobilière 2016-2017 répartis selon les activités suivantes;

1. Maintien des actifs immobiliers	9 348 568 \$
2. Résorption du déficit du maintien d'actifs immobiliers	6 648 742 \$
3. Rénovation fonctionnelle mineure autre qu'en CHSLD	3 378 223 \$
4. Rénovation fonctionnelle mineure en CHSLD	1 320 300 \$
5. Remplacement de l'équipement médical	7 274 694 \$
6. Résorption du déficit de maintien des actifs – équipement médical	3 644 349 \$
7. Remplacement de l'équipement non médical et du mobilier	2 094 920 \$

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux exige une résolution de l'établissement dans le cadre du processus de transmission de son plan conservation de l'équipement et du mobilier et son plan de conservation et de fonctionnalité immobilière.

ATTENDU QUE suite à l'attribution de ces budgets, le plan conservation de l'équipement et du mobilier et le plan de conservation et de fonctionnalité immobilière ayant fait l'objet d'une analyse détaillée des coûts, des impacts et des frais récurrents ont été produits par les services techniques. Ces plans répondent aux critères spécifiques de maintien des actifs du ministère de la Santé et des Services sociaux et aux besoins des directions des établissements.

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que proposé par le comité de vérification, d'approuver et de recommander le plan de conservation de l'équipement et du mobilier et le plan de conservation et de fonctionnalité immobilière de l'établissement proposé par le directeur des services techniques.

Rés. : 2017-01/767

5.5 DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPRUNT – MARGE DE CRÉDIT AU FONDS D'IMMOBILISATION

Pour pouvoir exécuter avec notre institution financière, l'autorisation d'emprunt court terme du MSSS au fonds d'immobilisation et d'équipement (référence lettre du 9 décembre 2016 du MSSS), une résolution du conseil d'administration est requise.

Le montant maximal d'emprunt court terme, pour la période 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 est de 90 M \$ pour le fonds d'immobilisation et de 50 M \$ pour le fonds d'équipement.

ATTENDU QUE pour pouvoir exécuter avec notre institution financière, l'autorisation d'emprunt court terme du MSSS au fonds d'immobilisation et d'équipement, une résolution du conseil d'administration est requise;

ATTENDU QUE le montant maximal d'emprunt court terme, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 est de 90 M\$ pour le fonds d'immobilisation et de 50 M\$ pour le fonds d'équipement.

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver la demande d'emprunt maximal de 140 M\$ reliée au fonds d'immobilisation et d'équipement pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 qui sera exécutable par l'entremise de la Banque Nationale du Canada.

Rés. : 2017-01/768

5.6 RÈGLEMENT SUR LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

Conformément à l'article 172 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS), l'établissement doit assurer la qualité, la sécurité, la pertinence et l'efficacité des soins et des services qu'il dispense. Pour ce faire, il a l'obligation de former un comité de gestion des risques.

Par ce règlement, le conseil d'administration constitue le comité de gestion des risques du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et en détermine les règles de fonctionnement, et ce, en application de l'article 183.1, qui se lit comme suit :

Article 183.1. Le plan d'organisation de tout établissement doit aussi prévoir la formation d'un comité de gestion des risques. Le nombre de membres de ce comité ainsi que ses règles de fonctionnement sont déterminés par règlement du conseil d'administration de l'établissement.

ATTENDU les articles 172 et 183.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS);

ATTENDU QUE le comité de direction a approuvé le présent projet de règlement.

Sur proposition dûment faite par Mme Zina Benshila et appuyée par Mme Joséphine Primiani, il est unanimement résolu, d'adopter le règlement sur les règles de fonctionnement du comité de gestion des risques.

Rés. : 2017-01/769

6. PROCHAINE SÉANCE

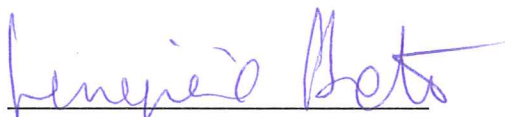
6.1 SÉANCE RÉGULIÈRE – 22 MARS 2017 À 18 H À L'AUDITORIUM ÉMILIE-GAMELIN DE L'HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE MONTRÉAL

La prochaine séance régulière du conseil d'administration est prévue le mercredi 22 mars 2017 à 18 h à l'auditorium Émilie-Gamelin (Local J-1235) de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

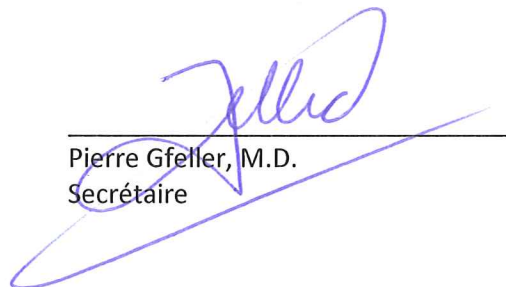
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Mme Hotte remercie les participants pour leur présence.

La séance est levée à 19 h 30.



Geneviève Hotte
Présidente



Pierre Gfeller, M.D.
Secrétaire